



Avranches

Les lycéens plaident sur les droits de l'Homme

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 24 avril 2017

483 mots



Une partie de l'équipe pédagogique et certains élèves participant au prochain concours de plaidoirie.

Avranches. Jeudi 4 mai, les élèves de première du lycée Littré plaideront pour les droits de l'Homme, lors d'un concours.

Le lycée Littré d'Avranches organise un concours de plaidoiries sur les droits de l'Homme, dans l'établissement, jeudi 4 mai.

« **Nous souhaitons que les élèves se créent un esprit civique et critique** », explique Stéphane Gallon, l'un des professeurs mobilisés pour l'événement. Ce projet, basé sur le modèle d'une action menée, en 2012, par le lycée Gambier de Lisieux, est reconduit, chaque année, et semble attirer toujours plus d'élèves. « **Nous avons plus de classes participantes que l'année dernière** », indique Stéphane Gallon et Frédéric Frémy, également enseignant.

« **En tout, 220 élèves de sept classes de Première générale et professionnelle participent. Deux élèves sont ensuite sélectionnés par leurs camarades, ce qui représente un total de 14 plaidoiries** », précise Frédéric Frémy. Les sujets doivent être en lien avec les droits de l'Homme et d'un fait divers datant des cinq dernières années. La préparation se déroule sous la houlette d'un des huit enseignants volontaires, dans le cadre de leur cours.

Défendre l'opprimé

Les sujets des plaidoiries choisis par les élèves ne sont pas forcément simples et courts. « **Les plaidoiries durent entre deux minutes trente, pour la plus sommaire, et sept minutes, pour les plus longues** », confie Frédéric Frémy. Tristan Jordan, un lycéen participant, a, par exemple, choisi de plaider sur les violences que subissent actuellement les femmes yézidiennes, une minorité kurde, enlevées et réduites à l'esclavage par l'État islamique.

Deux autres élèves, Noémie Tabart et Pauline Loison ont, quant à elles, décidé de porter leur sujet sur Ali Mohammed al-Nimr, un jeune Saoudien qui avait été condamné à mort pour avoir manifesté contre le régime monarchique saoudien. Il a été arrêté, en 2012, puis condamné à mort, en 2014, son exécution n'a toujours pas eu lieu. « **Cela permet de se rendre vraiment compte que tout n'est pas pareil qu'en France, que les droits de l'Homme sont toujours bafoués à travers le monde** », concluent les lycéennes.

Les apprentis plaideurs passeront devant un jury constitué de représentants de la Ligue des droits de l'Homme, d'Amnesty International, du lycée Littré, de juges et d'avocats et d'anciens élèves primés lors des éditions précédentes.